

# BUREAU

## ERRATUM : COMPTE RENDU DE REUNION

Du mercredi 6 novembre 2024

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat des présences		
			Présent	Retard	Excusé
LOISEAU Simon	Président	CGT	X		
EPALLE Christophe	Vice-Président Délégué	CGT		X	
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO	X		
BEAL Gilles	1 <sup>er</sup> Vice-Président	CGT	X		
COULON Yves-Marie	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	CFDT			X
BENAMEUR Mehdi	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	FO	X		
BOUVIER Georges	4 <sup>ème</sup> Vice-Président	CFE	X		
---	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	-	-	-	-
MOURIER Charlotte	Secrétaire Générale	CGT			X
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE	X		
Etat de présence total			7	1	2

Etat de présence par organisation : CGT : 3/6 - CFDT : - /1 - FO : 2/2 - CFE/CGC : 2/2

Soit : 7/11 membres présents à l'ouverture de la séance.

Rémy DAVID – Chef de cabinet Rhône Ain Loire est présent en distanciel (Teams).

### ORDRE DU JOUR :

POINT n° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 23/04/2024 (vote)

POINT n° 2 : SUIVI BUDGETAIRE AU 30/09/2024

POINT n° 3 : ACCORD DE PRINCIPE PARTENARIAT NATUR'SPORT 2024-2025 (vote)

POINT n° 4 : IMMOBILIER / PATRIMOINE

POINT n° 5 : DIVERS SUJETS

Ouverture de séance à : 8h45.

Simon LOISEAU – Président, adresse ses remerciements aux membres du bureau pour leur présence et propose d'aborder l'ordre du jour.

Il annonce que M. YM COULON est absent ce jour pour raison de santé ; il n'assistera plus aux réunions du Conseil d'Administration, ni du BUREAU. A la demande de Mme Patricia BAROU, il sera remplacé jusqu'à nouvel ordre par Mme Isabelle VELTRI et ce jusqu'aux prochaines élections de janvier. Le Président a accepté et celle-ci participera aux différents débats mais elle ne prendra pas part aux votes émis par le bureau. Madame VELTRI est absente ce jour.

Sont également absents ce jour : Charlotte MOURIER – Christophe EPALLE (en retard).  
Pour rappel, Philippe DEVIDAL est démissionnaire de son poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président depuis le mois de juillet (non remplacé à ce jour).

## 1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 23/04/2024

Le vote d'approbation du compte-rendu du 23 avril dernier est réalisé (aucune question ou remarque n'a été formulée auparavant).

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 23/04/2024				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	3	-	2	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

## 2 SUIVI BUDGETAIRE AU 30/09/2024

La parole est laissée à Richard ARNAUD – Trésorier Général.

Le dernier suivi budgétaire communiqué par le service gestion est présenté sur écran (*suivi budgétaire arrêté à la date du 31/10/2024*).



Suivi budgétaire  
au-2024-10-31.xlsm

A noter : il ne s'agit pas du suivi budgétaire au 30/09 transmis avec la convocation des membres du bureau. Un suivi plus récent était disponible, le trésorier a choisi de présenter ce dernier.

Comme habituellement, seules les lignes avec un solde négatif (*en rouge*) sont énumérées et expliquées (voir commentaires en dernière colonne).



Extrait du suivi budgétaire au 31/10/2024

RB (Liste D)	SR	Libellé activité	BUDGET TOTAL (Auto)	Conso Nette (auto)	Solde (Auto)	Réalisé (auto)	Commentaires Trésorier Général
16/xxxxxxx	S01	Permanence assistante sociale inactifs	7 500,00 €	7 530,26 €	- 30,26 €	100%	Solde sans conséquence dû à l'augmentation du tarif d'intervention de l'assistante sociale.
208/xxxxxxx	C02	Transval	21 950,00 €	32 817,77 €	- 10 867,77 €	150%	Rien d'inquiétant. Les travaux de remise en état de la toiture sont intervenus (grêle 2022). La facture acquittée a été transmise à notre assurance pour remboursement.
208/xxxxxxx	C05	Civier	10 760,00 €	13 341,40 €	- 2 581,40 €	124%	Voir ligne 208C05-Civier travaux dont le solde est positif et contre balance ce solde négatif ; les 2 lignes auraient dû être fusionnées.
208/xxxxxxx	C10	Roche-la-Molière	1370,00 €	1 413,00 €	- 43,00 €	103%	Augmentation de la taxe foncière.
2351/xxxxx	A01	Concert à venir	375,00 €	520,00 €	- 145,00 €	139%	Activité en cours.
2351/xxxxx	L02	SLVie 01 Café-Théâtre à la Ricane Saint Etienne	190,00 €	266,00 €	- 76,00 €	140%	Dépassement lié à la différence entre le prévisionnel (20 personnes avec 560€ de dépenses et 420€ de recettes) et le réel à 30 personnes
2355/xxxxx	A01	Fête des Femmes	2520,00 €	2 920,00 €	- 400,00 €	116%	Activité réalisée dernièrement, recettes en cours d'enregistrement.
2355/xxxxx	A02	Section Rando St-Etienne - Sortie Octobre à la journée Rando Patrimoine	210,00 €	1 202,80 €	- 992,80 €	573%	750 € de recettes à venir. L'activité est en cours jusqu'à la fin d'année.
2355/xxxxx	A05	Cours de cuisine	195,00 €	241,77 €	- 46,77 €	124%	Dépassement dû au nombre de participants : 11 participations encaissées, 12 personnes facturées (1 désistement de dernière minute)
2355/xxxxx	P02	Pensionnés du Forez - Journée Château de Goutelas	350,00 €	376,00 €	- 26,00 €	107%	Dépassement lié à la différence entre le prévisionnel (40 pers. avec 1400€ de dépenses et 1050€ de recettes) et le réel de 34 pers. Les repas plus chers également +2€/personne.
245/xxxxxxx	F01	SLVie 04 Week-end ski Aussois	2 100,00 €	3 879,87 €	- 1 779,87 €	185%	Analyse résultats selon moulinette suite activité = 39 bénéficiaires (3 T1 + 24 T2 + 3 T3 + 4 T4 + 3 T5 + 2 ext) on constate un déficit. 30 bénéficiaires sur les 3 tranches basses et 9 bénéficiaires sur les 3 tranches hautes.
245/xxxxxxx	O02	SLVie 03 Week-end ski Valloire	2 310,00 €	2 371,22 €	- 61,22 €	103%	Analyse résultats selon moulinette suite activité = 54 bénéficiaires (12 T1 + 10 T2 + 8 T3 + 8 T4 + 11 T5 + 5 ext) on constate un bénéfice. 30 bénéficiaires sur les 3 tranches basses et 24 bénéficiaires sur les 3 tranches hautes.
246/xxxxxxx	P03	Pensionnés Séniors Civier - Sortie découverte d'une journée en Octobre	545,00 €	570,00 €	- 25,00 €	105%	Activité et encaissements en cours.
263/xxxxxxx	A03	Section Informatique - Investissement	450,00 €	461,16 €	- 11,16 €	102%	Voir ligne analogue Section Informatique « fonctionnement » qui équilibre ce solde négatif.
410263/xxx	A01	Section Gymnastique Roanne - Cours par Loire Professions Sports	385,00 €	557,86 €	- 172,86 €	145%	Un encaissement a été imputé dans une mauvaise ligne budgétaire, régularisation en cours.
410303/xxx	R01	SLVie 05 Karting Le Coteau - Challenge inter SLVie	50,00 €	360,00 €	- 310,00 €	720%	Activité en cours.
410401/xxxx	A01	Section Padel	755,00 €	992,00 €	- 37,00 €	131%	Billetterie. Encaissements au fil de l'eau.



410401/xxxx	E01	SLVie 02 Challenge "Interservices" Multi activités en Avril	200,00 €	241,56 €	- 41,56 €	121%	Léger dépassement budgétaire.
410430/xxxx	E01	SLVie 02 Concours de boules à St-Julien	227,90 €	240,50 €	- 12,60 €	106%	Léger dépassement budgétaire.
665021/xxx	ELU	Contrat entretien CMCAS LOIRE (Incendie, Climatisation et Télésurveillance)	1 130,00 €	1 426,43 €	- 296,43 €	126%	Dépassement budgétaire qui sera régularisé lors de la refacturation des charges avec la CCAS.
6650236/xxx	ELU	Impôts Taxes Foncières CMCAS LOIRE	1 700,00 €	1 866,90 €	- 166,90 €	110%	Dépassement budgétaire qui sera régularisé lors de la refacturation des charges avec la CCAS.
665043/xxx	ELU	Assurances véhicules Elus	4 500,00 €	4 558,63 €	- 58,63 €	101%	Dépassement budgétaire dû à la hausse des tarifs assurances.
665051/xxx	YYY	Consommables (MAXICOFFEE - LYRECO)		258,36 €	- 258,36 €		Le transfert de crédit N° 4 réalisé lors du dernier CA n'apparaît pas encore sur ce suivi budgétaire. La ligne sera en positif à ce moment-là
665052/xxx	ELU	Affranchissement (LA POSTE, DOLIST) + Contrat affranchissement	4 100,00 €	4 772,20 €	- 672,20 €	116%	Dépassement budgétaire mais la refacturation avec la CCAS n'apparaît pas encore.
665058/xxx	A05	Section Informatique - Assemblée Générale	150,00 €	154,52 €	- 4,52 €	103%	Léger dépassement budgétaire.
66506/xxxx	xxx	Frais bancaires	600,00 €	718,00 €	- 118,00 €	120%	Dépassement budgétaire dû à des frais facturés par notre banque pour la fourniture annuelle d'une attestation de régularité pour notre expert-comptable.

Entrée en salle de réunion de Christophe EPALLE (CGT) à 9h10. Le nombre d'administrateurs passe à 8 au lieu de 7 lors du premier vote.

Des explications sont données sur les diverses lignes budgétaires, notamment sur nos 2 contrats « photocopieurs ». Le Président confirme que les contrats ont été dénoncés par le Territoire auprès du fournisseur RISO et de l'organisme financier. Ils prendront fin courant 2025.

Concernant l'organisation de l'arbre de Noël sur le secteur Loire sud, Richard ARNAUD en charge du dossier, annonce qu'un dépassement budgétaire est prévisible, ceci en raison de l'augmentation du coût de la prestation notamment (spectacle) du prix des livres offerts aux enfants, etc.

Le Président annonce que pour l'année 2025, aucune fiche projet budget ne sera présentée par la section des Gagas Casqués. La raison étant que les responsables ne veulent pas avoir à se conformer aux règles d'attributions budgétaires de la CMCAS Loire. Dernièrement, lors de leur AG annuelle, ils ont sollicité les autres membres du groupe pour prendre le relais au niveau direction de la section ; personne ne s'est porté volontaire. Ils ont donc décidé la dissolution de la section moto au sein de la CMCAS Loire.

### 3 ACCORD DE PRINCIPE PARTENARIAT NATUR'SPORT 2024-2025

Richard ARNAUD explique que lors du dernier Conseil d'Administration, l'accord de principe habituel pour le partenariat avec NATUR'SPORT a été oublié et il s'en excuse.

Rappel : NATUR'SPORT organise durant la saison des sports d'hiver, des sorties journée ou week-end dans diverses stations de ski. Par cette adhésion, nous permettons à nos bénéficiaires de s'inscrire et participer à ces sorties au choix. Participation de la CMCAS : 13 € en journée et 26 € le week-end.

Une fiche projet budget sera présentée au cours du CA de décembre. Mais il souhaite obtenir un accord de principe d'ores et déjà, en prévision de la première sortie ski prévue aux alentours du 15 décembre prochain.



VOTE : ACCORD DE PRINCIPE D'UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATUR'SPORT POUR LA SAISON 2024-2025				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	4	-	2	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

## 4 IMMOBILIER / PATRIMOINE

Le Président reprend la parole pour aborder ce nouveau point de l'ordre du jour.

### ✚ LE TRANSVAL

Une équipe de volontaires du secteur Roannais a démonté les 2 rampes d'accès à la Loire sur le site du TRANSVAL. A cette occasion, le barnum installé sur le site a également été démonté et nettoyé ; à noter : la toile au niveau de la faitière est vieillissante et présente des problèmes de déchirures (réparation à envisager ?).

**IMPORTANT :** le 20 novembre un rendez-vous est prévu avec des représentants de la mairie de Roanne pour une nouvelle visite des locaux « aviron » et à cette occasion échanger sur le dossier (analyse des coûts de remise en état des locaux).

Mais notre notaire nous a également informé il y a quelques jours, qu'un autre rendez-vous était fixé en mairie de Roanne le 8 janvier 2025 pour aborder plus concrètement ce dossier.

### ✚ CIVIER

Richard ARNAUD a eu un entretien chez notre notaire pour discuter du dossier. Selon ce dernier, le chiffrage communiqué par ENGIE correspond bien à la valeur immobilière actuelle de notre zone géographique.

Richard ARNAUD présente sur tableau la configuration actuelle du terrain. Certaines contraintes sont signalées, notamment : une zone inondable (zone tennis et arrière des bungalows) et le respect de 18 ml de distance réglementaire entre chacune des façades d'immeubles voisins, pour le cas où une construction serait envisagée. Cependant, il faut appréhender le droit de préhension que peut faire valoir la mairie de St-Etienne pour l'acquisition du terrain (Civier est directement voisin de La Chaléassière, bâtiment propriété de la mairie).

Nous n'avons pas reçu à ce jour de nouveaux documents de la part d'ENGIE (accord de confidentialité nous permettant d'obtenir les pièces du dossier « contrôles pollution du site » « descriptif du projet ENGIE »).

### ✚ ROCHE LA MOLIERE

Un dessin du terrain est réalisé sur tableau pour explications sur le plan des parcelles de notre propriété, indications des accès possibles (zones constructibles ou agricoles) et informations sur les différents voisins actuels du site. Pour l'instant, Richard ARNAUD indique que ce terrain représente une réserve foncière pour la CMCAS LOIRE. Seuls les délégués de SLVie réunis en Assemblée Générale extraordinaire pourront valider ou pas, la décision du Conseil d'Administration de vendre ou non ce bien.

### ✚ ST JULIEN

L'entreprise SANY ENERGIES a réalisé les travaux commandés : changement des fenêtres et porte d'entrée. La réception des travaux interviendra dans les jours à venir.

D'autres travaux sont prévus mais seront réalisés ultérieurement : lessivage des murs intérieurs notamment. Concernant la cuisine, en raison du budget voté pour cela sur 2024, les achats nécessaires vont être faits d'ici la fin d'année.

## 5 DIVERS

### ➤ PRETS D'HONNEUR

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration du mois de décembre 2024 sera essentiellement consacré à l'étude des fiches projets budgets 2025. Aussi, afin de ne pas perdre du temps lors de ce conseil, il souhaite que les administrateurs réfléchissent sur le dossier « prêts d'honneur » : durée du remboursement du prêt (12 ou 24 mois). Des propositions doivent leur être transmises afin que les élus préparent une synthèse à présenter.

### ➤ DON EXCEPTIONNEL A UN(e) BENEFICIAIRE

Tout comme pour le dossier « prêts d'honneur », le Président demande aux administrateurs que soit étudié en amont, le projet d'un « don exceptionnel » à un(e) bénéficiaire dont le cas a été exposé lors du dernier Conseil d'Administration.

Selon information recueillie auprès du National par Rémy DAVID – Chef de cabinet, un don à une personne extérieure à nos entreprises et organismes serait tout à fait possible.

Le Président demande à chacune des organisations de réfléchir à ce projet de don : accord ou pas ? pour quel montant ? Les propositions sont à lui transmettre à l'issue des réunions de préparation de CA respectives, afin qu'une synthèse soit également préparée.

### ➤ VACANCES TRIGANO

Le Président a reçu dernièrement de EAT-VAT (Etape André Trigano - Vacances André Trigano) un bulletin d'informations générales sur les transformations à venir sur les campings de France.



BULLETIN INFOS  
TRIGANO.pdf

### ➤ Gilles AUZARY – Projet d'électrification en INDES

Le Président informe les membres du bureau que le projet d'électrification d'une école en Indes est abandonné, en raison de la suppression du budget accordé initialement par EDF (projet qui pour rappel avait été présenté aux administrateurs en 2024 pour validation). Cette aide devait financer plus de la moitié du projet.

M. AUZARY remercie néanmoins tous les élus pour leur soutien et la confiance accordée.

### ➤ SOLIMUT

Le Président souhaite organiser des réunions d'informations auprès des actifs et inactifs, pour présentation d'une nouvelle offre mutuelle de SOLIMUT s'adressant aux conjoints des bénéficiaires, affiliés ou non et à leurs enfants.

### ➤ BAFA

2 candidatures ont été reçues par le Président et les 2 personnes reçues en entretien ont été retenues. Les formalités sont en cours pour faire remonter les dossiers d'inscriptions auprès de la CCAS.

### ➤ MODIFICATION CALENDRIER CA et BUREAU 2025

2 changements de dates seront communiqués prochainement aux administrateurs.

. BUREAU du 12/06 avancé au 5/06/2025

. CA du 9/12 reporté au 11/12/2025.



➤ **EMPLOIS CCAS / CMCAS**

Aujourd'hui, la Direction Générale de la CCAS nous demande d'analyser sur les 255 emplois vacants au niveau national, quels sont les postes dont la CMCAS Loire a besoin urgemment pour fonctionner correctement en 2025 ?

Le PSE étant levé, on pourrait se dire que les 2 postes à pourvoir et à faire paraître sont : 1 TCP + 1 TSA. Cependant et pour l'instant, le poste de TSA reste décentralisé à Lyon jusqu'au mois de mars 2025 (tout comme un poste de TSA de Bourg en Bresse). D'autant plus qu'à ce poste décentralisé devrait venir se greffer les territoires de DPR et 2 Savoie, en jonction avec le pôle transport.

Concernant le poste accueil, la décision prise à ce jour est de recevoir les personnes candidates pour le poste de TCP (agent d'accueil), sachant que ce poste évoluera vers des missions de renfort des services ASS (social) ou TSA (séjours activités).

A ce jour, 31 postes sont à pourvoir sur la plaque Rhône Alpes.

Le Président ajoute que selon les dernières informations reçues en réunion de coordination régionale :

La CMCAS de Limoges est en pourparlers pour intégrer la plaque Nouvelle Aquitaine.

Les CMCAS de Le Puy/Clermont et Allier/Creuse souhaiteraient quant à elles intégrer notre plaque.

Selon un calendrier mis en place, la décision sera finalisée fin 2025.

➤ **AG EXTRAORDINAIRE**

Rappel du Président aux membres du bureau : concernant les délégués de SLVie qui procéderont aux votes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 9 janvier 2025, leurs éventuels remplaçants doivent être connus avant l'A.G.E. obligatoirement.

➤ **COMMISSIONS**

Idem que pour le point précédent, il faut faire connaître aux élus, les changements à venir pour 2025 au niveau des membres des commissions. Il ajoute qu'il vaut mieux laisser une case blanche plutôt que de désigner une personne qui ne viendra jamais, à aucune des réunions de la commission pour laquelle il (elle) aura été nommé (e). C'est-à-dire qu'il vaut mieux intégrer une personne active dans les commissions, à laquelle nous donnerons des heures de détachements, plutôt que de donner des heures à une personne « fantôme », heures qui seraient perdues car non utilisées.

➤ **ATTESTATION SGE**

Une attestation sera prochainement présentée à tous les élus et membres de commissions en rapport aux informations confidentielles (coordonnées personnelles) saisies dans le fichier des remontées d'heures moyens bénévoles attribuées à chacun ; cette attestation devra être signée et transmise au Secrétariat des Groupements d'Employeurs obligatoirement.

➤ **FICHES PROJETS BUDGETS**

Le Trésorier explique le souci qu'il rencontre actuellement avec les fiches projets budgets présentées pour 2025 : difficultés pour obtenir des informations précises (devis, explications sur les données, ...). Il émet des doutes quant au reflet des éléments saisis avec les fiches projets qu'il a reçu (risques d'oublis).

➤ **LEGS LAFFAY**

Le montant 2024 des revenus du legs LAFFAY est de 5217,50 € ; ce montant sera réparti entre les bénéficiaires demandeurs d'aide qui se seront manifestés auprès du Président.

La décision d'attribution est décidée par la Commission Santé Solidarité ; elle est ensuite soumise au Conseil d'Administration. A la suite, les éléments (coordonnées du bénéficiaire et montant) sont transmis à la mairie de Feurs qui gère directement le versement de l'aide à la personne désignée.

➤ **SOULAC**

Georges BOUVIER demande si le dossier SOULAC est enfin résolu (nous attendons une facture) ?

Réponse du Président : la facture des achats chez LECLERC n'a toujours pas été reçue.

Richard ARNAUD ajoute que la problématique est toujours d'actualité, malgré plusieurs relances, il nous a été impossible à ce jour d'obtenir la facture des achats réalisés chez LECLERC (Bordeaux). Le service gestion y travaille mais pour l'instant, le dossier est toujours en cours.

➤ **ELECTIONS 2025**

Laurent BOUILLET ne souhaite pas que le journal de la CMCAS LOIRE serve de relais pour faire connaître les idées de l'organisation syndicale dominante (CGT) notamment sur l'édito du Président.

Christophe EPALLE intervient pour dire qu'à son point de vue, le journal doit justement servir à communiquer. Etant donné que l'organisation dominante est la CGT, il est normal que le journal porte ses idées.

Le Président ajoute en fin de réunion que les listes de membres de commissions doivent être remises à jour par les organisations. La commission jeune par exemple n'a aucun membre CFDT, le Président a décidé que tant que ces postes ne sont pas pourvus, d'autres personnes qui souhaiteraient s'investir dans les AS peuvent demander à intégrer une commission ; des heures moyens bénévoles leurs seront alors attribuées afin de leur permettre d'être présentes aux réunions.

L'ordre du jour étant terminé, le Président remercie les membres du Bureau et clôture la séance.

Clôture de séance à 11h10.

**Prochain BUREAU**

**MARDI 11 FEVRIER 2025**

Rue des Aciéries à St-ETIENNE

Simon LOISEAU  
Président de la CMCAS LOIRE



Laurent BOUILLET  
Secrétaire Général Adjoint

